

LES RESOLUTIONS ADOPTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE TUNINVEST SICAR LE 1 JUIN 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter la perte de l'exercice 2015, s'élevant à 736.221,998 dinars, comme suit :

Perte de l'exercice	(736.221,998)
Résultat reporté	5.034.080,200
Pour former un bénéfice distribuable	4.297.858,202
Dividendes (0,5 dinars / action) (*)	483.000,000
Le solde au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à	3.814.858,202

(En dinars)

(*) Les dividendes à distribuer seront prélevés sur les fonds propres distribuables en franchise de retenue, figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2013 sous la rubrique des résultats reportés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme brute de onze mille (11.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer pour une durée de trois ans, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice 2018, le mandat des administrateurs suivants :

Mr Brahim ANANE,
Mr Abderrazak BEN AMMAR,

Mr Mokhtar ZANNAD,
Mr Sélim BELKHODJA,
Mr Slim MAAOUI,
TUNISIE LEASING,
ASSURANCES MAGHREBIA, et
ASSURANCES AMINA.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat du Cabinet DELTA CONSULT, Commissaires aux comptes arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de lui reconduire le mandat pour une période de trois exercices, expirant lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée Générale délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis
Tunis

BILAN DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 01 JUIN 2016

(Montants exprimés en dinars)

	31 Décembre		31 Décembre	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières	3 806 168	3 806 168		
Moins : provisions	(860 100)	(860 100)		
	<u>2 946 068</u>	<u>2 946 068</u>		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>2 946 068</u>	<u>2 946 068</u>		
ACTIFS COURANTS				
Autres actifs courants	1 228 190	599 797		
Placements et autres actifs financiers	4 754 842	5 475 336		
Liquidités et équivalents de liquidités	592	532		
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>5 983 624</u>	<u>6 075 665</u>		
TOTAL DES ACTIFS	<u>8 929 692</u>	<u>9 021 733</u>		
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	966 000	966 000		
Réserves	483 000	483 000		
Résultats reportés	3 814 858	6 000 080		
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	<u>5 263 858</u>	<u>7 449 080</u>		
Résultat de l'exercice	0	0		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	<u>5 263 858</u>	<u>7 449 080</u>		
PASSIFS				
Provision pour risques et charges	1 753 054	-		
PASSIFS COURANTS				
Autres passifs courants	1 912 780	1 572 653		
TOTAL DES PASSIFS	<u>3 665 834</u>	<u>1 572 653</u>		
TOTAL DES PASSIFS	<u>8 929 692</u>	<u>9 021 733</u>		

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
APRES AFFECTATION DU RESULTAT AU 1 JUIN 2016**

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	966 000	483 000	5 345 818	654 262	7 449 080
Affectations approuvées par l'AGO du 29 Mai 2015			654 262	(654 262)	-
Distribution des Dividendes			(966 000)		(966 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2015				(736 222)	(736 222)
Solde au 31 Décembre 2015	966 000	483 000	5 034 080	(736 222)	5 746 858
Affectations approuvées par l'AGO du 1 Juin 2016			(736 222)	736 222	-
Distribution des Dividendes			(483 000)		(483 000)
Solde au 01 Juin 2016	966 000	483 000	3 814 858	0 000	5 263 858